

## Communiqué de presse



*Rénovation finalisée du parvis Saint Roch*

### Grands travaux :

## La nouvelle vie du cours Napoléon

8 décembre 2020 - Ajaccio

*La rénovation du cours Napoléon est en marche. Les travaux aux abords du café Napoléon s'achèvent tandis que les aménagements sur le secteur de la Préfecture se poursuivent. Cette opération a été évaluée à 3 millions d'euros HT.*

Le cours Napoléon est l'axe routier principal reliant la partie Est et Ouest d'Ajaccio. Pour la Ville, ce chantier a valeur de symbole, à plusieurs titres. Outre l'opportunité de moderniser et d'embellir la principale artère commerciale du centre-ville et d'améliorer le cadre de vie de ses habitants, sa rénovation s'inscrit dans le cadre du dispositif national « Action Cœur de Ville », outil en faveur de la redynamisation et de l'attractivité du centre-ville.



## Communiqué de presse

---

« *Ce projet a vu le jour grâce à une demande de financement de la Ville d'Ajaccio auprès de l'ex conseil général de la Corse-du-Sud. Cette démarche s'inscrit dans une réflexion plus large, autour de la problématique de l'interconnexion des quartiers, la réorganisation que l'on souhaite autour de la mobilité en centre-ville dans le cadre du Plan de Déplacement Urbain, l'étude de l'offre commerciale et culturelle ou encore la question du stationnement... Ce projet est une des étapes clé pour repositionner l'hyper-centre ajaccien* » précise Stéphane Sbraggia, premier adjoint en charge du projet urbain et de la redynamisation du commerce et de l'artisanat.

(Ce chantier fait l'objet d'un permis d'aménager avec avis conforme de l'architecte des Bâtiments de France (ABF).)

Axe névralgique d'Ajaccio, le cours s'étend sur une distance de 875 mètres de linéaire allant de la place Abbatucci au carrefour du Diamant. Le secteur n'avait pas bénéficié de travaux de requalification depuis près de quarante ans. Avec le temps, il a accumulé des contraintes en matière de circulation et de stationnement et des problématiques de réseaux vieillissants.

Les différentes études et diagnostics de terrain ont conduit la Ville à se positionner sur « *un renouvellement de l'existant en matière de revêtement, d'éclairage public et de mobilier, mais aussi une meilleure adaptabilité du projet vis-à-vis de ses usages futurs* » souligne la Direction Générale des Services Techniques.

Parmi eux, la création d'une voie de bus dédiés aux véhicules de transport en commun à gabarit réduit et aux cyclos

### 5 secteurs remarquables identifiés

Les aménagements prévoient l'adaptation des voies de circulation, le réaménagement des trottoirs, un important plan de végétalisation (arbres, jardinières...) ainsi que le changement du mobilier urbain et la modernisation de l'éclairage public.

Cinq zones bénéficieront d'un traitement particulier en raison de l'intérêt patrimonial qui a été relevé. Ainsi, il sera aménagé de nombreux plateaux traversants, **dans le but d'améliorer la sécurité des piétons.**

### Concertation et adaptabilité des travaux

Dès la phase de diagnostic, les grands principes d'aménagement ont été menés dans une concertation avec tous les acteurs impliqués, élus, directeurs, associations de commerçants, riverains etc... La première phase de ce grand chantier s'est achevée durant l'hiver 2019/2020, avec la réhabilitation de l'Église Saint-Roch. Le projet comprenait notamment sa mise en lumière et la restauration de sa façade, le renouvellement du revêtement de son parvis et la création d'un plateau piéton traversant et surélevé. Ce secteur préfigure de l'ensemble du programme une fois celui-ci achevé. Pour s'intégrer parfaitement au cadre patrimonial du quartier, c'est un dallage en granit beige qui a été privilégié, ainsi qu'un nouvel éclairage public LED aux décors floraux et d'inspiration « rétro », et des mobiliers urbains en pierre ou en acier Corten.

La deuxième phase de l'opération concerne le parvis de la Préfecture et se concentre dans un premier temps sur la reprise du réseau pluvial souterrain. Elle se



## Communiqué de presse

---

poursuivra d'ailleurs sur le secteur Lantivy et sur la zone remarquable Beverini/avenue Pascal Paoli. Le calendrier des travaux, traités par secteurs, est soumis à des adaptations conjoncturelles régulières, dans le but de limiter les conflits d'usage et l'impact sur le tissu commercial déjà particulièrement malmené. La municipalité envisage de mettre en place différents outils pour favoriser la concertation avec les usagers du Cours, comme la création d'une commission de proximité et la rédaction d'une charte mobilière et paysagère. *« L'acceptabilité du projet est une des clés de sa réussite. Les outils de concertation sont là pour aider les usagers, la population et le citoyen plus largement à se l'approprier et à visualiser sous un nouvel angle la ville de demain. C'est aussi une opportunité de repenser les usages du domaine public avec les commerçants »* poursuit l'élu.

### Un cours « plus végétal »

Si le plan d'aménagement prévoit de préserver au maximum l'insertion paysagère actuelle la Ville souhaite vivement renforcer la présence du végétal sur cette artère principale.

La place de l'arbre est au cœur des politiques environnementales d'aujourd'hui et l'espace urbain a vocation à évoluer dans ce sens. La requalification du cours Napoléon concernera donc également l'aspect végétal. Au total c'est près de 20% d'arbres en plus qui sont prévus sur le cours Napoléon, noblesse oblige. Les services finalisent un cahier des charges qui permettra de choisir, en tenant compte des contraintes d'usage appréhendées et de leur adaptation au changement climatique, les essences à planter, soit en plus des arbres existants, soit en remplacement de ceux qui, en raison de leur état de santé, ne pourront être conservés.

Aussi, la parole des commerçants et des riverains sera prise en compte afin dans la définition de ce qui constituera leur nouveau cadre de vie.

Indépendamment des arbres dits « d'alignement », des zones dédiées au végétal sont également envisagées là où l'espace public le permet, participant ainsi à la densification du tissu végétal et contribuant à la résorption des îlots de chaleur et à l'amélioration de la qualité de l'air.

**Contact presse :**

Direction de la communication - Cabinet de M. le Maire

Stéphanie FABY - Attachée de presse

Téléphone : 06 69 15 75 17

Email : [s.faby@ville-ajaccio.fr](mailto:s.faby@ville-ajaccio.fr)



Ville d'Ajaccio - Cità d'Aiacciu



Youtube : CitadAiacciuTv



citadaiacciu



@VilledAjaccio

**Direction de la Communication de la Ville d'Ajaccio**

Avenue Antoine Serafini - BP 412 - 20304 Ajaccio

Tél. +33 (0)4 95 51 53 20 - [www.ajaccio.fr](http://www.ajaccio.fr) - Email : [communication@ville-ajaccio.fr](mailto:communication@ville-ajaccio.fr)